

RESTAURATION DU RUISSEAU DU MOULIN DE PINDRAY SUR LA COMMUNE DE PINDRAY (86)

Le ruisseau du moulin de Pindray est un affluent de la Gartempe. Des travaux de restauration morphologique du cours d'eau ainsi que des protections au piétinement des troupeaux bovins ont été réalisés. La ripisylve a été restaurée sur l'intégralité du cours et le lit sur quelques petits tronçons échelonnés sur le ruisseau en fonction des accords obtenus avec les propriétaires.

Coordonnées GPS :

longitude 00° 49' 46.0 E
latitude 46° 29' 45.8'' N

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais (SMPM)

Dates des travaux : Avril 2011 à février 2012

Présentation des objectifs précis de l'action réalisée ou des travaux effectués :

- Diversifier les habitats pour augmenter la biodiversité aquatique ;
- Décolmater le lit du ruisseau pour restaurer les zones potentielles de fraie ;
- Limiter l'impact du piétinement bovin et permettre leur abreuvement ;



Photo avant travaux (vue vers l'aval)

Photo après travaux (vue vers l'amont)

Descriptif technique des travaux réalisés :

- Sélection et élimination des embâcles ;
- Aménagement d'un abreuvoir bovin sur le cours d'eau ;
- Aménagement d'un passage à gué pouvant servir de zone d'abreuvement ;
- Aménagement d'un abreuvoir ovin en aval (en cours de réhabilitation ayant bougé lors des crues de l'hiver 2011) ;
- Engraisement du lit mineur en granulométries diverses ;
- Pose ponctuelle de protections de berge en génie végétal (tronc de robinier faux-acacia) ;
- Mise en place de clôtures pour protéger le ruisseau du piétinement ;
- Plantation d'arbres et d'arbustes d'espèces autochtones ;
- Remise en état du terrain (nivelage, ensemencement, retrait des déchets)

Etat des lieux avant / après :

Avant : Le ruisseau du moulin de Pindray était un ruisseau permettant la fraie des truites mais ayant tendance à se colmater en raison du surpiétinement bovin (berges et lit).

Après : Le ruisseau retrouve des écoulements diversifiés, les graviers au fond du lit réapparaissent lavés par les crues.



Photo passage à gué avant travaux



Photo passage à gué après travaux

Informations sur les aspects administratifs, financiers du projet :

- Déclaration d'Intérêt Général (DIG) des travaux signée par le préfet permettant de pouvoir réaliser des travaux chez des privés avec des fonds publics ;
- Signature d'une convention avec les propriétaires nous autorisant à effectuer les travaux. Au-delà de la DIG, support à l'explication de la démarche.
- L'ensemble des travaux effectués ne sont pas inscrits dans la DIG, nous avons fait une déclaration de travaux en rivière auprès de la Direction Départementale des Territoires 86.
- Le coût réel des travaux est difficile à estimer, les travaux sont pour l'essentiel réalisés en régie par une équipe en contrat d'insertion. Environ 200 m³ de pierres et de terres récupérés gracieusement auprès de la DAEE et des agriculteurs.

Impacts observés des travaux :

- Le passage de la crue (fin 2011) après les travaux d'hydromorphologie a permis d'évacuer les particules fines et redistribuer les sédiments grossiers qui ont été injectés dans le ruisseau ;
- Des sites potentiels de fraie apparaissent ;
- Les bovins n'ont plus d'accès au ruisseau mis à part au niveau des abreuvoirs aménagés.

Suivi :

- Le SMPM réalisera une pêche électrique au printemps pour évaluer les premiers effets des travaux ;
- La Fédération de Pêche de la Vienne réalisera un indice Biologique Global Normalisé (IBGN) et un indice Poisson Rivière (IPR) dans le cadre du bilan du Contrat Restauration Entretien (CRE) signé avec l'Agence de l'Eau ;
- Le bureau d'études en charge du bilan du CRE effectuera des analyses physico-chimiques et un indice Biologique Diatomées (IBD)

Commentaires :

- Le ruisseau à très vite réagi au niveau de son épuration et de son hydromorphologie ;
- Alors que l'amélioration était notable la vidange peu précautionneuse d'un étang en amont à recolmaté des secteurs de graviers que les travaux avaient permis de retrouver. Une négociation est engagée avec le propriétaire de l'étang pour limiter l'impact de son ouvrage. Les futures crues devraient permettre de nettoyer la rivière.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

Franck MAGNON, Chef de Projet « Gestion des Milieux Naturels » ;
Arnaud CALENDRIER, Techniciens de rivières 05 49 91 07 53

Président du SMPM lors de la réalisation des travaux : Jean-Michel CLEMENT